

Marché n°21/2022 : Hébergement, restauration et réception d'un séminaire résidentiel à Yamoussoukro

• Fourniture

Début de dépôt

Date limite de réponse

Budget du marché

Durée du projet

12 mois

Zone d'intervention

Afrique

AVIS DE MARCHÉ DE FOURNITURES

Procédure ouverte locale

REFERENCE DE PUBLICATION :

Marché n°21/2022 : Hébergement, restauration et réception d'un séminaire résidentiel à Yamoussoukro

DESCRIPTION DU PROJET

1. Description du marché

Ce marché consiste à mettre à la disposition du projet des conditions d'organisation d'un séminaire résidentiel pour 780 personnes durant une période de 5 jours.

2. Nombre et intitulés des lots

1 lot

CONDITIONS DE PARTICIPATION

3. Éligibilité et règle de l'origine

La participation au marché est ouverte aux personnes morales (participant soit individuellement, soit dans un groupement - consortium - de soumissionnaires) :

1. La participation aux appels d'offres est ouverte à toute personne morale d'un État éligible conformément à l'instrument financier utilisé <Fond Fiduciaire d'Urgence pour l'Afrique > ;
2. La participation aux appels d'offres est ouverte aux organisations internationales (par nature quel que soit le lieu où elles siègent). Les Organisations Internationales n'ont en effet à ce titre pas de nationalité. Ce sont des entités formées par au moins deux États et reconnues comme telles par un État tiers. Leur acte fondateur les définit comme non sujettes aux lois nationales du pays de leur Siège ;
3. Lorsque le financement couvre une opération mise en œuvre par l'intermédiaire d'une initiative régionale, la participation aux appels d'offres est ouverte à toute morale qui est éligible en vertu du point 1) ainsi qu'à toute personne physique et morale d'un État participant à l'initiative concernée ;
4. Lorsque le financement couvre une opération cofinancée avec un État tiers, la participation aux appels d'offres est ouverte à toute personne morale qui est éligible en vertu du point 1) ainsi qu'à toute personne morale éligible en vertu des règles dudit État tiers.

4. Nombre d'offres

Les soumissionnaires peuvent soumettre plusieurs offres par lot. Les offres ne portant que sur une partie d'un lot ne seront pas prises en considération. Tout soumissionnaire peut indiquer dans son offre qu'il consentira une remise au cas où son offre serait retenue. Les soumissionnaires ne peuvent pas soumettre une offre pour une variante en plus de leur offre pour les fournitures requises dans le dossier d'appel d'offres. Dans le cas d'une variante, l'évaluation se fera sans la variante.

5. Situations d'exclusion

Les soumissionnaires doivent fournir une déclaration signée, incluse au formulaire de soumission pour un contrat de fournitures, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations énumérées au point 2.2.2 du Guide des Procédures de passation de marché et règles d'attribution des contrats de CIVIPOL.

6. Possibilités de sous-traitance

Non Applicable

7. Garantie de bonne exécution

Non applicable

8. Réunion d'information et/ou visite de site

Aucune réunion d'information n'est prévue.

9. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 60 jours à compter de la date limite de remise des offres.

10. Date prévue de commencement du marché

Dimanche 19 juin 2022

11. Période de mise en œuvre des tâches

5 jours, à compter de la date de mise en œuvre des prestations.

CRITÈRES DE SELECTION ET D'ATTRIBUTION

12. Critères de sélection

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux soumissionnaires. Dans le cas où les offres seraient soumises par un consortium, ces critères de sélection s'appliqueront au consortium dans son ensemble :

1) Capacité économique et financière du soumissionnaire

- Le chiffre d'affaires annuel moyen du soumissionnaire doit être supérieur ou égale à quatre vingt (80) millions FCFA au cours des trois (3) dernières années.

2) Capacité professionnelle du soumissionnaire

- Au moins 50% de l'ensemble des effectifs du soumissionnaire travaillent dans des domaines en rapport avec

l'organisation de séminaires et/ou d'évènement résidentiels nécessitant la présence de plusieurs centaines personnes.

3) Capacité technique du soumissionnaire

- le soumissionnaire a eu à organiser, au cours des trois dernières années, au moins un séminaire, atelier et/ou toute autre évènement résidentiel nécessitant la présence d'au moins 150 personnes dans le cadre un séminaire de plus de deux jours.

16. Critères d'attribution

Prix

SOUMETTRE UNE OFFRE

17. Comment obtenir le dossier d'appel d'offres ?

[02. Instructions aux soumissionnaires](#)

[03. Projet de contrat et conditions particulières](#)

[04. TDR séminaire d'information des officiers à Yakro](#)

[05. Spécifications techniques](#)

[06. Offre financière](#)

[07. Formulaire de soumission](#)

Les offres doivent être rédigées uniquement au moyen du formulaire type de soumission pour les marchés de fournitures inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et la présentation doivent être strictement respectées.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à l'adresse électronique suivante : pinaud.c@civipol.fr (avec mention de la référence de publication indiquée au point 1) au moins 15 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 18. CIVIPOL répondra aux questions au moins 10 jours avant la date limite de soumission des offres. Des éclaircissements ou des changements mineurs au dossier d'appel d'offres sont publiés au plus tard 10 jours avant la date limite de soumission des offres sur le site de CIVIPOL : <https://www.civipol.fr/fr/appel-d-offres>.

18. Date limite de soumission des offres

Jeudi 09 juin 2022 à 14 h 00 (heure d'Abidjan)

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

19. Séance d'ouverture des offres

Jeudi 09 juin 2022 à 14 H 30 (heure d'Abidjan)

20. Langue de la procédure

Toutes les communications écrites de cette appel d'offres doivent être faites en français.

21. Base juridique

Le Guide des Procédures de passation de marché et règles d'attribution des contrats de CIVIPOL.